

*Questions au Feuilleton*

**Question n° 262—M. Orlikow:**

1. Combien de postes de niveau FI-7 y avait-il dans chaque ministère le a) 30 avril 1975, b) 30 avril 1970?

2. Combien de titulaires touchant plus de \$27,500 par an occupaient, dans chaque ministère, des postes autorisés dans cette catégorie de fonctions le a) 30 avril 1975, b) 30 avril 1970?

**L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor):**  
1. a) Vous trouverez ci-après le nombre de postes<sup>(1)</sup> FI-7 classifiés par ministère au 31 mars 1975. b) Nous ne disposons pas de données dignes de confiance en ce qui concerne le 30 avril 1970.

2. a) Vous trouverez ci-après le nombre de titulaires qui occupent les postes susmentionnés et dont le traitement annuel est supérieur à \$27,500. b) Nous ne disposons pas de données dignes de confiance en ce qui concerne le 30 avril 1970.

Groupe	Niveau	Ministère	Nombre de postes classifiés <sup>(1,2)</sup>	Nombre de titulaires dont le traitement annuel est supérieur à \$27,500 <sup>(3)</sup>
FI	7	AGR	1	1
		RC-DA	1	
		CC		1
		MDC	1	1
		CCT		2
		DN	3	2
		EC	2	1
		MTP	1	1
		ASC	8	7
		EMR	1	1
		Fin	1	1
		AIN	3	5
		ACDI	1	1
		I&C	2	4
		M&I	1	
		TC	5	3
		SBSC		4
		PO	3	2
		GRC	1	1
		SE	1	
RC-1	1	1		
T	25	15		
CAC		1		

NOTA: Voir aussi les annexes 1 et 2 jointes à la réponse n° 216, déposée aujourd'hui.

**Question n° 263—M. Orlikow:**

1. Combien de postes de niveau FS-2 y avait-il dans chaque ministère le a) 30 avril 1975, b) 30 avril 1970?

2. Combien de titulaires touchant plus de \$27,500 par an occupaient, dans chaque ministère, des postes autorisés dans cette catégorie de fonctions le a) 30 avril 1975, b) 30 avril 1970?

**L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor):**  
1. a) L'information pour les postes de la catégorie FS n'est pas disponible. b) Nous ne disposons pas de données dignes de confiance en ce qui concerne le 30 avril 1970.

2. a) Vous trouverez ci-après le nombre de titulaires FS-2 dont le traitement annuel est supérieur à \$27,500. b) Nous ne disposons pas de données dignes de confiance en ce qui concerne le 30 avril 1970.

Groupe, FS; Niveau, 2; Ministère, AE, Nombre de postes classifiés<sup>(1,2)</sup>; Nombre de titulaires dont le traitement annuel est supérieur à \$27,500<sup>(3)</sup>, 1.

[M. Andras.]

NOTA: Voir aussi les annexes 1 et 2 jointes à la réponse n° 216 déposée aujourd'hui.

**Question n° 264—M. Orlikow:**

1. Combien de postes de niveau FS-3 y avait-il dans chaque ministère le a) 30 avril 1975, b) 30 avril 1970?

2. Combien de titulaires touchant plus de \$27,500 par an occupaient, dans chaque ministère, des postes autorisés dans cette catégorie de fonctions le a) 30 avril 1975, b) 30 avril 1970?

**L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor):**  
1. a) L'information pour les postes de la catégorie FS n'est pas disponible. b) Nous ne disposons pas de données dignes de confiance en ce qui concerne le 30 avril 1970.

2. a) Vous trouverez ci-après le nombre de titulaires FS-3 dont le traitement annuel est supérieur à \$27,500. b) Nous ne disposons pas de données dignes de confiance en ce qui concerne le 30 avril 1970. Les données sur les postes de la catégorie FS n'avaient pas encore été inscrites le 30 avril 1975 dans le Sous-système d'information sur les langues officielles.

Groupe	Niveau	Ministère	Nombre de postes classifiés <sup>(1,2)</sup>	Nombre de titulaires dont le traitement annuel est supérieur à \$27,500 <sup>(3)</sup>
FS	3	AE		104
		I&C		39
		M&I		4

NOTA: Voir aussi les annexes 1 et 2 jointes à la réponse n° 216, déposée aujourd'hui.

**Question n° 265—M. Orlikow:**

1. Combien de postes de niveau FS-4 y avait-il dans chaque ministère le a) 30 avril 1975, b) 30 avril 1970?

2. Combien de titulaires touchant plus de \$27,500 par an occupaient, dans chaque ministère, des postes autorisés dans cette catégorie de fonctions le a) 30 avril 1975, b) 30 avril 1970?

**L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor):**  
1. a) L'information pour les postes de la catégorie FS n'est pas disponible. b) Nous ne disposons pas de données dignes de confiance en ce qui concerne le 30 avril 1970.

2. a) Vous trouverez ci-après le nombre de titulaires FS-4 dont le traitement annuel est supérieur à \$27,500. b) Nous ne disposons pas de données dignes de confiance en ce qui concerne le 30 avril 1970. Les données sur les postes de la catégorie FS n'avaient pas encore été inscrites le 30 avril 1975 dans le Sous-système d'information sur les langues officielles.

Groupe	Niveau	Ministère	Nombre de postes classifiés <sup>(1,2)</sup>	Nombre de titulaires dont le traitement annuel est supérieur à \$27,500 <sup>(3)</sup>
FS	4	AE		43
		I&C		16

NOTA: Voir aussi les annexes 1 et 2 jointes à la réponse n° 216, déposée aujourd'hui.